

16 septembre 2022

BULLETIN

VOLKSGEZONDHEID | SANTÉ PUBLIQUE

Aperçu des données belges relatives au COVID-19 et à la variole du singe

A. INFORMATIONS A PROPOS DU COVID-19

Les infections augmentent à nouveau légèrement, notamment en Wallonie et chez les enfants. Toutes les infections sont actuellement encore causées par des variants d'omicron (principalement BA.5 et dans une moindre mesure BA.4 et BA.2.75). Le vaccin automnal qui est administré depuis cette semaine montre une correspondance relativement bonne avec les virus en circulation et devrait fournir une bonne protection supplémentaire contre le COVID-19 au cours des prochaines saisons d'automne et d'hiver.

Prof. Dr. Yves Van Laethem

1. Nombre de cas, hospitalisations et décès (semaine du 6 au 12/9/2022)

+ 8%

Nouveaux cas

L'incidence sur 14 jours pour le nombre de cas est de 194/100.000 habitants.

L'incidence sur 7 jours pour le nombre d'hospitalisations est de 3,4/100.000 habitants.

- Le nombre de nouveaux cas rapportés a désormais légèrement augmenté (+ 8 %) comparé à la période précédente de 7 jours. Le Rt, basé sur le nombre de cas diagnostiqués, a également continué d'augmenter et est désormais supérieur à 1 (1,053).
- Le nombre de nouvelles hospitalisations a encore légèrement diminué au cours de la période du 9 au 15 septembre, comparé à la période précédente de 7 jours (- 7 %). Le nombre de lits occupés en soins intensif reste stable (+ 2 %).
- La mortalité liée au COVID-19 a légèrement augmenté. Les décès rapportés ont principalement eu lieu à l'hôpital. La semaine 34 a présenté un jour de surmortalité sur l'ensemble de la population..
- Surveillance par les médecins généralistes : Le nombre moyen de contacts établis avec un médecin généraliste pour suspicion de COVID-19 a augmenté (18 contacts pour 100 000 habitants par jour, comparé à 13 contacts au cours de la semaine précédente). L'incidence des consultations auprès d'un généraliste pour des symptômes grippaux a diminué, avec 44 consultations pour 100 000 habitants.

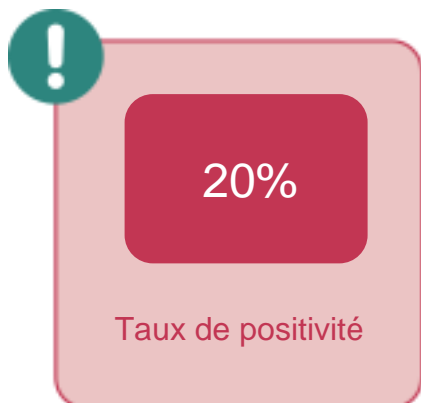
- 7%

Nouvelles hospitalisations

- **Surveillance en maison de repos (MR) et de soins (MRS)** : la situation épidémiologique montre une légère diminution de tous les indicateurs ; du nombre de nouveaux cas et du nombre d'hospitalisations parmi les résidents de MR/MRS, du nombre de nouveaux cas parmi les membres du personnel et du nombre de clusters.
- **Surveillance basée sur les eaux usées** : les charges virales détectées dans les eaux usées sont en légère augmentation mais restent à un niveau faible.
- Au cours des deux dernières semaines (29 août au 11 septembre 2022) le variant Omicron BA.2 représentait 1,6 % des échantillons séquencés, le variant Omicron BA.4 4,26 % et **le variant Omicron BA.5 94,15 %**. Les variants Omicron BA.1/BA.1.1 et BA.2.12.1 n'ont pas été détecté pendant cette période.

Source : Sciensano

2. Tests et taux de positivité (semaine du 6 au 12/9/2022)



Le nombre de tests effectués a continué de légèrement augmenter, avec une moyenne de 8 749 tests par jour. Le taux de positivité reste stable (20 %).

Source: Sciensano

3. Vaccination automnale contre le COVID-19

Selon les modèles scientifiques, une nouvelle vague COVID-19 est attendue pour la mi-octobre. Les conséquences potentielles de cette situation, à savoir davantage d'infections, de malades, d'hospitalisations et une pression encore plus forte sur le système de santé, peuvent être contenues si un groupe de personnes suffisamment important se fait vacciner.

Comme l'a également conclu le Conseil supérieur de la santé, il est particulièrement important que les personnes de plus de 50 ans, les professionnels de la santé et les personnes dont l'immunité est réduite reçoivent un vaccin automnal avant que la nouvelle vague ne se présente.

Tous les autres adultes ont également la possibilité de se faire administrer un vaccin automnal.

Vous trouverez plus de détails dans le rapport hebdomadaire de Sciensano, qui est publié tous les vendredi matins : [COVID-19 - Situation épidémiologique | Coronavirus Covid-19 \(sciensano.be\)](https://sciensano.be) et sur le Dashboard: <https://datastudio.google.com/embed/reporting/c14a5cfc-cab7-4812-848c-0369173148ab/page/ZwmOB>

Plus de 630.000 habitants de notre pays (environ 5%) ont déjà reçu un rappel avant ou pendant l'été. La grande majorité sont des personnes de plus de 80 ans et des personnes immunodéprimées. Elles sont également éligibles à la vaccination automnale.

Vous trouverez plus d'informations sur l'organisation de la campagne de vaccination ici:

Wallonie: <https://www.jemevaccine.be/>

Bruxelles: <https://coronavirus.brussels/>

Ostbelgien: <http://ichlassemichimpfen.be>

Flandre: <https://www.laatjevaccineren.be/boostervaccinatie>

B. INFORMATIONS A PROPOS DE LA VARIOLE DU SINGE

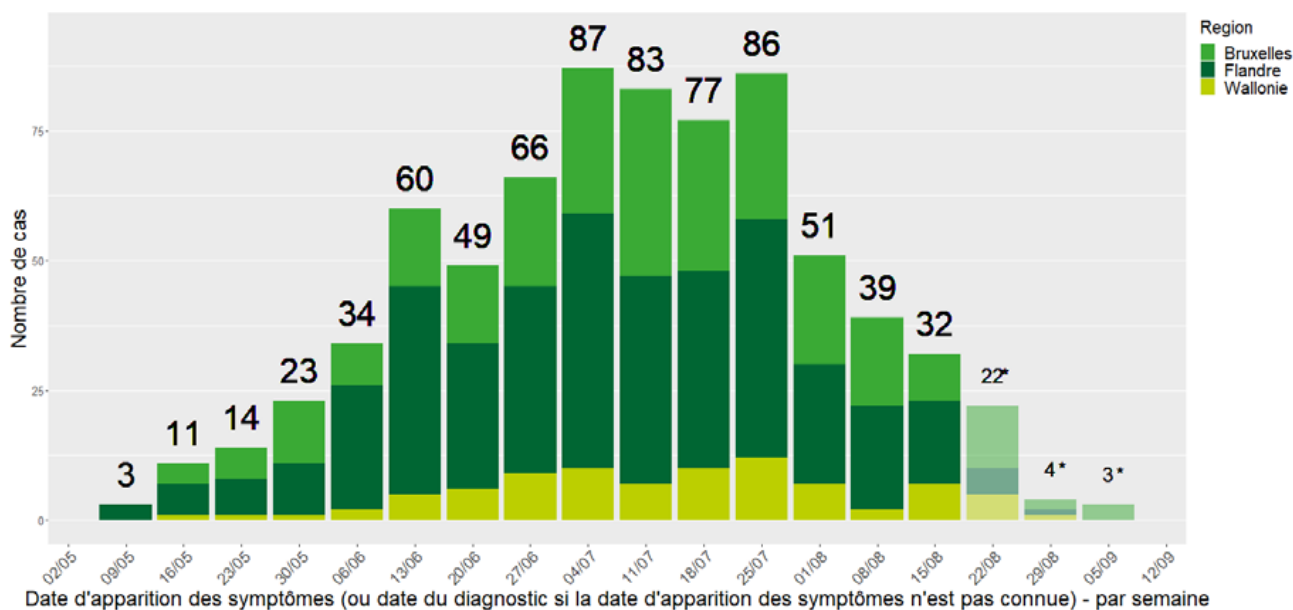
La variole du singe est causée par le virus de la variole du singe. Jusqu'à présent, la maladie survenait principalement dans les régions forestières d'Afrique centrale et occidentale, avec des cas sporadiques dans d'autres pays liés à des voyages dans ces régions. Depuis le début du mois de mai 2022, cependant, la maladie s'est propagée en Europe et au-delà, les infections se produisant principalement chez les hommes ayant des contacts sexuels avec des hommes (HSH), mais pas exclusivement.

1. Nombre de cas

Au 12 septembre 2022, un total de 744 cas confirmés de Monkeypox ont été signalés. Il s'agit de 392 cas en Flandre (53%), 266 cas à Bruxelles (36 %) et 86 cas en Wallonie (11 %).

Parmi les cas pour lesquels le sexe est connu, il y a 735 hommes, 4 femmes et 2 personnes qui s'identifient différemment. L'âge de la grande majorité d'entre eux se situe entre 16 et 71 ans. Un cas a été signalé chez un enfant de moins de trois ans.

Figure : Nombre de cas par région et par semaine, depuis le 10 mai 2022, Belgique (les données des 3 dernières semaines ne sont pas encore complètes)



Presque tous les patients présentaient des lésions cutanées qui étaient principalement dans la région anale-génitale. Environ 56 % des personnes présentaient des symptômes généraux tels que fièvre, malaise général, gonflement des ganglions lymphatiques,

Trente-neuf personnes ont été hospitalisées, 28 en raison du traitement (4 d'entre elles avait un trouble immunitaire sous-jacent), 3 parce que l'isolement à domicile n'était pas possible, et 8 pour lesquelles la raison était inconnue. À ce jour, un décès a été signalé chez une personne présentant des problèmes de santé sous-jacents.

Sur base des données actuelles sur la transmission présumée, il apparaît que le virus est principalement transmis lors de rapports sexuels. Alors qu'au début, l'infection était principalement rapportée par des contacts sexuels lors de grands événements, récemment plus de cas liés à des contacts sexuels dans la sphère privée sont signalés. Pour le moment, le risque pour la population générale est encore limité.

2. La vaccination

Les 12 centres de référence ainsi que les autres lieux de vaccination vaccinent tout le monde désormais par voie intradermique, à l'exception des personnes souffrant de troubles immunitaires. Pour une vaccination intradermique, seul un cinquième de la dose est nécessaire, avec deux vaccinations à quatre semaines d'intervalle. En outre, 1500 vaccins supplémentaires nous ont été prêtés par les Pays-Bas cette semaine. Tout cela a permis d'assouplir les conditions pour bénéficier d'une vaccination préventive :

- Vaccination préventive pour
 - les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH) qui ont eu au moins 1 MST au cours de l'année précédente;
 - les femmes qui reçoivent une thérapie PREP ayant des contacts sexuels alternés fréquents;
 - les travailleurs du sexe masculins et transsexuels ;
 - les personnes souffrant de graves troubles immunitaires et présentant un risque élevé d'infection grave ;
 - le personnel de laboratoire manipulant des cultures de virus
- Vaccination post-exposition dans les 4 jours suivant l'exposition pour:
 - les personnes immunodéprimées après un contact à haut risque (par exemple, un membre de la famille infecté ou le partage de vêtements, de literie, d'ustensiles de cuisine avec un patient présentant une éruption cutanée) ;
 - les personnes après un contact à très haut risque (par exemple, un contact sexuel, un contact prolongé peau à peau avec une personne présentant une éruption cutanée ou une plaie) ;
 - Personnel soignant après un contact à haut risque sans protection (par exemple, contact prolongé en face à face, contact avec les liquides organiques d'un patient infecté, exposition à des aérosols).



Les 12 centres de référence invitent les patients dont ils savent qu'ils remplissent les nouvelles conditions. Ces personnes ne doivent pas contacter elles-mêmes leur centre de référence. Les personnes qui ne sont pas connues d'un centre de référence et qui pensent avoir droit à la vaccination peuvent contacter le médecin (généraliste) qui connaît leur dossier.

Les médecins généralistes peuvent trouver plus d'informations à ce sujet, ainsi qu'un modèle de lettre de référence [ici](#) (sous le chapitre A, Lettres).

Combien de vaccins ont déjà été administrés dans notre pays ? (données du 13/9*)

Au total, 1.937 vaccins ont été administrés, dont 310 après exposition. 1.616 vaccins ont été administrés préventivement, dont 284 aux travailleurs du sexe. L'administration de 985 doses est prévue cette semaine. 11 secondes doses ont également été administrées.

Nombre de vaccins administrés par entité fédérée (pas toujours l'entité où vit la personne vaccinée, données du 6/9)

- Flandre: 992
- Bruxelles*: 766
- Wallonie: 179

* un centre de référence n'a pas transmis de données cette semaine

3. Informations utiles

Une mise à jour régulière est disponible sur le [site internet de Sciensano](#). Des informations grand public sont disponibles sur les sites web de

- AVIQ: <https://www.aviq.be/fr/monkeypox>
- Bruxelles: <https://www.ccc-ggc.brussels/fr/varirole-du-singe>
- Ostbelgien: <https://ostbelgienlive.be/desktopdefault.aspx/tabid-7419/>

Chaque entité fédérée prévoit également une ligne d'assistance téléphonique

- Wallonie: 0800/16.061
- Bruxelles: 02/214.19.29
- Ostbelgien: 0492/140 557
- Flandre: 1700

C. DÉCISIONS DE LA CONFÉRENCE INTERMINISTÉRIELLE (CIM) SANTÉ PUBLIQUE

Vous trouverez tous les communiqués de presse de la CIM par le lien suivant :

<https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/documents/2022-communiques-de-la-cim>

Pour plus d'informations ou demandes d'interviews, contactez:

Christopher Barzal
Communication COVID-19
SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement
0474/77.98.70
Christopher.barzal@health.fgov.be